

LE WHIGGISM DE DUGALD STEWART :
UNE SYNTHÈSE DES VISIONS BRITANNIQUE ET FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ COMMERCANTE

Thèse soutenue le 07 décembre 2004
A l'École des Hautes Études en Sciences Sociales
par Alexandra Hyard

Directeur de recherche

Philippe Raynaud (Professeur de Science Politique à l'Université de Paris II)

Jury

Marcel Gauchet (Directeur d'études à l'E.H.E.S.S.)

Pierre Manent (Directeur d'études à l'E.H.E.S.S.)

Philippe Portier (Professeur à l'Université de Rennes I, rapporteur)

Donald Winch (Professor of the History of Economics at the University of Sussex, rapporteur)

La pensée de Dugald Stewart (1753-1828) est encore mal connue en France. Pourtant, cet auteur constitue une éminente figure de l'intelligentsia écossaise de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle en raison, d'une part, de la chaire de philosophie morale à l'université d'Édimbourg qu'il occupa de 1785 à 1820 et, d'autre part, du rôle qu'il joua dans la formation intellectuelle des principaux contributeurs de la célèbre *Edinburgh Review* au début du XIX^e siècle : Sydney Smith (1771-1845), James Mill (1773-1836), Francis Jeffrey (1773-1850), Francis Horner (1778-1817) et Henry Brougham (1778-1868).

Dugald Stewart a, en outre, développé une réflexion politique originale. Ce dernier tente, en effet, de concilier des cultures politiques différentes : celles britannique et française. Sa pensée apparaît au travers de son modèle de société commerçante, qui est celui d'une société susceptible d'accroître les connaissances et les richesses de la majeure partie de ses membres par un strict respect des lois de l'ordre naturel. Tirailé entre, d'une part, son désir d'améliorer la condition des rangs inférieurs de la nation et son attachement à la stabilité sociale et politique, Dugald Stewart estime que la société commerçante peut, en ce début de siècle, s'accommoder du gouvernement anglais, lequel devra, à l'avenir, être simplifié par les principes de l'économie politique afin de s'adapter aux transformations de cette société sans perturber la tranquillité publique. En proposant d'appliquer à la monarchie anglaise une rationalisation politique inspirée, en partie, des idées des « économistes » français, le professeur d'Édimbourg opère, ainsi, une synthèse des conceptions politiques britannique et française de la société commerçante.

Mon travail s'est déroulé en trois temps.

Dans un premier temps, je me suis concentrée sur le problème politique majeur qui se pose à Dugald Stewart, à savoir : quelle forme de gouvernement donner à la société commerçante ? Cette question découle principalement de la lecture qu'il fait du modèle de société commerçante qu'élabore Adam Smith. Celui-ci ne possède pas, en effet, de forme précise de gouvernement. Mais, Dugald Stewart hérite également de deux attitudes de son prédécesseur. La première consiste à pointer les imperfections de la monarchie anglaise. La seconde attitude revient à affirmer que la société commerçante pourra s'accommoder de la

constitution mixte, qui offre une représentation politique, virtuelle ou non, à chacune des trois classes économiques qui se répartissent le produit de la nation : la classe des propriétaires fonciers, celle des capitalistes et celle des salariés.

Cette référence imprécise chez Smith à la constitution de la société commerçante éclaire l'examen réalisé par Dugald Stewart sur les formes de gouvernement compatibles avec les caractéristiques de cette société. Ces formes sont : le « commonwealth parfait » de David Hume, la monarchie rationalisée des « économistes » français et le « gouvernement utopique » de Thomas Reid. Cet examen des formes de gouvernement est la manifestation d'un constat : celui des défauts, des faiblesses de la constitution mixte. Il est aussi l'illustration de l'intérêt que Dugald Stewart porte à la théorie politique proposée par Quesnay et ses disciples. De ces trois formes de gouvernement, la dernière, celle des Français, se présente comme la seule alternative au gouvernement britannique. Pourtant, elle ne peut reprise en totalité par le philosophe d'Edimbourg.

Dans un deuxième temps, j'ai étudié, d'un point de vue politique, le modèle de société commerçante de Dugald Stewart. Le modèle qu'il dessine est celui d'une société agricole et commerçante susceptible d'accroître les connaissances et les richesses de la majeure partie de ses membres par un strict respect des lois de l'ordre naturel. Une double influence pèse sur ce modèle : bien sûr celle de la culture politique britannique, mais aussi celle de la culture politique française. Elle se perçoit au travers de la rationalisation des actions politiques que le philosophe écossais préconise. Toutefois, la manière dont il présente cette rationalisation évolue au cours du temps : en effet, au début des années 1790, il recommande d'éclairer les actes des hommes d'État par les théories générales et ceux des législateurs par les principes de justice et d'*expediency*. Par la suite, Dugald Stewart conseille de conformer la constitution mixte anglaise aux principes de l'économie politique afin que cette forme de gouvernement puisse s'adapter à la société commerçante en mutation sans troubler la tranquillité publique.

Mais, en raison de la guerre qui oppose la Grande-Bretagne et la France, de l'hostilité de la majeure partie de l'opinion publique britannique envers le rationalisme politique des Français et de l'emprise des *Tories* sur le monde universitaire écossais, Dugald Stewart élabore une double stratégie pour avancer ses idées partiellement influencées par le modèle du royaume agricole des « économistes » français. La première, qu'il met au point au début des années 1790, consiste, d'une part, à se placer sous l'autorité de ce représentant de l'Ecosse des Lumières qu'est Adam Smith et, d'autre part, à dissiper la crainte qu'un régime de parfaite liberté du commerce serait source d'instabilité sociale et politique. Il faut aussi comprendre cet argument comme une tentative visant à montrer que le laisser-faire prôné par les Français n'est pas en soi une subversion de l'ordre en place. La seconde stratégie, qu'il développe à partir de 1800, fait moins appel au philosophe de Glasgow, vis-à-vis duquel il cherche à se détacher pour se tourner davantage vers les thèses économiques développées par Quesnay et ses disciples. En contrepartie, Dugald Stewart souligne son attachement envers sa patrie, d'une part, en se référant aux anciens philosophes anglais et, d'autre part, en vantant les mérites de la constitution mixte.

Dans un troisième temps, j'ai porté mon attention sur la manière dont les élèves de Dugald Stewart, qui ont le plus contribué à la célèbre *Edinburgh Review* au début du XIX^e siècle - Sydney Smith, Francis Jeffrey, Francis Horner, Henry Brougham - et le jeune James Mill envisagent la politique de la société commerçante.

Sur ce point précis, on peut constater qu'ils reprennent et confèrent une issue pratique à la rationalisation de la constitution mixte projetée par leur maître. En effet, ils proposent d'appliquer des réformes modérées, issues des principes de l'économie politique, à la constitution britannique pour rendre adéquat cette constitution à la société commerçante en

mutation. Pour les *Reviewers*, c'est-à-dire S. Smith, Jeffrey, Horner et Brougham, ces réformes consistent à renforcer le poids politique de l'opinion publique et des représentants naturels de la nation. Pour Mill, cela passe par l'élargissement de l'électorat et par la simplification du système représentatif.

Mais, cette poursuite commune du projet de rationalisation n'empêche pas ses élèves de donner des inflexions différentes au modèle de société de leur professeur. Ainsi, plusieurs points séparent les *Reviewers* de Dugald Stewart : tout d'abord, la société commerçante ne leur paraît plus assimilable à une forme de nation agricole, qui sous-estimerait la contribution des manufacturiers et des commerçants à la richesse nationale ; ensuite, ils n'envisagent plus de manière aussi optimiste que leur maître la marche du progrès comme en atteste, notamment, leur observations sur les effets négatifs de la division du travail ; enfin, ils soulignent les dérives de la constitution mixte entretenues par les dépositaires du pouvoir et, en particulier, par la Couronne. Le jeune Mill se distingue également de son professeur en envisageant le commerce, et dans une moindre mesure la manufacture, comme la principale source d'opulence pour la nation. Mais, à la différence des *Reviewers*, il condamne le système des contreforces à partir de critiques déjà émises par les « économistes » français. Or, ce qui peut paraître paradoxal, c'est que, par cette remise en cause d'un des piliers de la constitution mixte, il prolonge plus fidèlement que les *Reviewers* la politique rationnelle de son maître, alors que c'est sa vision de la société commerçante qui est la plus éloignée de celle de Dugald Stewart.

A travers l'examen de la pensée de Dugald Stewart, je me suis donc efforcée de faire apparaître la complexité ainsi que la fécondité du projet politique de cet auteur. Ce dernier tente, en effet, d'enseigner à ses disciples une culture politique qui n'est pas exclusivement britannique, au cours d'une période d'antagonisme entre la Grande-Bretagne et la France, et de leur transmettre l'héritage des Lumières. Par l'étude de la réception de ce projet chez les *Reviewers* et le jeune Mill, j'ai voulu montrer que ces derniers n'ont pas totalement abandonné le discours politique de leur maître, au début du XIX^e siècle, alors qu'ils cherchent, par ailleurs, à le dépasser.